FORMATION : COMMENT REPONDRE AUX APPELS D'OFFRES PAR VOIE ELECTRONIQUE

Afin de mieux répondre à une demande croissante des entreprises, APPIC Services propose une formation approfondie et un accompagnement sur la réponse par voie électronique aux Appels d'offres dans les Marchés Publics. Cette formation se déroule sur deux jours, non consécutifs, afin de permettre dans l'intervalle aux stagiaires de mettre en pratique en entreprise les premières connaissances acquises. A l'issue de cette formation, chaque stagiaire bénéficie d'une assistance pendant trois mois lui permettant d'être accompagné lors de ses premières réponses dématérialisées.

Objectif de la formation :

- Maîtriser parfaitement les modalités de la réponse électronique aux appels d'offres
- Savoir répondre de manière électronique à un marché public sur n'importe quelle plateforme
- Assister le stagiaire, après la formation, lors de ses premières réponses dématérialisées

Durée de formation : Deux jours (14 heures)

Nombre de stagiaires : 8 maximum

Publics Concernés: Collaborateur d'entreprise maîtrisant la réponse aux marchés publics et souhaitant répondre par voie dématérialisée.

Lieu : APPIC Services - 63 bis rue de la Tombe Issoire, 75014 Paris - 1er Etage Droite

Une convention de formation est envoyée à l'issue de la formation aux entreprises qui le souhaitent.

PROGRAMME DE LA FORMATION

JOURNEE 1

9h00-09h30 : Présentation des stagiaires, recueil des attentes.

09h30-11h00 : Présentation orale des points doctrinaux :

-> Les certificats et la signature électronique

-> Les plateformes de dématérialisation

-> Les principaux formats de fichier et logiciels utilisables

-> Les utilitaires incontournables (créateurs de Zip, Pdf, visionneuses et plans et documents, antivirus)

-> Questions/réponses

11h : PAUSE

11h15-12h00 : Point sur le plan de classement des pièces constituant la réponse :

-> Construction d'une arborescence type

-> Organisation des fichiers en arborescence:

- Classement (accès, visibilité, cohérence)
- Format (portabilité, sécurité, pérennité)
- Nom (visibilité, cohérence)

-> Préparation de la candidature et de l'offre:

- Signature des documents contractuels
- Dépôt et signature de la réponse électronique
- Copie de sauvegarde

12h15-12h30 : Présentation des supports & jeux de test

-> Présentation des supports délivrés au format électronique

-> Explication des jeux d'essai (utilisation pour exercices)

-> Questions/réponses

12h30 - 14h00 : Déjeuner

14h00 - 17h00 : Exercices de dépôt d'une offre sur 4 plateformes de dématérialisation : après une présentation sur vidéo projecteur par le formateur sur les plateformes de test, le participant reproduira l'exercice avec son PC sur les plateformes :

-> achatpublic.com

-> marches-securises.fr

-> klekoon.com

-> plateforme ATEXO

JOURNEE 2

9h00-11h00 : recueil, classement et traitement des questions des stagiaires après leur retour en entreprise, et recueil des éventuels problèmes rencontrés :

-> Certificats

-> Signature électronique

-> Préparation des plis électroniques

-> Transmission des plis électroniques

-> Procédure et règlementation

11h00 PAUSE

11h15-12h30 : Exercices sur les 4 plateformes vues lors de la journée 1

12h30 - 14h00 : Déjeuner

14h00 - 16h30 : A partir d'avis de publicité de marchés publics factices, les participants devront récupérer les DCE, formuler leurs réponses en constituant leurs dossiers de candidature puis déposer leur dossier de candidature et leur offre sur des plateformes-tests différentes:

-> MPI (AWS)

-> marco-web (AGYSOFT)

-> SIS-marchés (SIS)

-> OK-PEMP (Omnikles)

16h30 - 17h00 : Bilan du stage

-> Questions/réponses

-> Evaluation

LOGISTIQUE

Pour des raisons pédagogiques, la formation est limitée à 8 stagiaires maximum par session.
Mise à disposition de PC pour chaque stagiaire. Mise à disposition de certificats électroniques de test.

COUT DE LA FORMATION

Prix unitaire par participant : 700 € H.T. pour les deux jours.

Le prix de la formation comprend :

- la mise à disposition d'un PC et d'un certificat électronique de test, pour chaque stagiaire
- les supports pédagogiques (manuel d'utilisation et support CDROM) ;
- la mise à disposition, à l'issue de la formation :
  - d'une assistance téléphonique pour répondre dans un délai maximal de 24 heures à toute question technique liée à une réponse dématérialisée ;
  - d'un service de messagerie valable 3 mois pour toute question plus générale (réglementation, organisation de la réponse, aspect juridique).

Le prix de la formation ne comprend pas les frais de repas.